



BACCALAUREATS PROFESSIONNELS

**ARCU - COMMERCE – GESTION-ADMINISTRATION –
LOGISTIQUE – VENTE**

Session 2015

EPREUVE ORALE DE CONTROLE

Sous-épreuve : E1 – Economie-droit

Temps de préparation : 15 minutes

Durée d'interrogation : 15 minutes

Corrigé Sujet n°1

Éléments de correction :

Question 1 : Quelle est la nature et la date du document ? Citez-en la source.

Ce document est une étude qui émane de l'INSEE service régional de Guyane. L'INSEE c'est l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques, est chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles en France : comptabilité nationale annuelle et trimestrielle, évaluation de la démographie nationale, du taux de chômage, etc. Il constitue une direction générale au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Question 2 : Citez

- . deux produits ayant subi une hausse de prix,
 - . deux produits ayant subi une baisse de prix
- Et précisez le taux pour chacun d'eux

Optique médicale taux +2,4%
Produits de santé taux +0,5%
Produits frais taux +2,6%
Poissons frais taux +9,9%
Fruits et légumes frais taux +2,1%
Electricité taux +4,5%

Produits pétroliers taux -3%

Dont :

- *Supercarburants taux -3,5%*
- *Gasol taux -2,7%*
- *Gaz taux -1,7%*

Services et communications taux -0,7%

Transports aériens taux -3,4%

Question 3 : En novembre 2014 l'indice des prix à la consommation est stable, comment expliquez-vous cette stabilité ?

Selon l'indice des prix à la consommation des ménages on constate que les prix sont stables en Guyane :

- *Les prix des services et des produits manufacturés sont stables ;*
- *Les prix de l'alimentation ont cependant augmentés, essentiellement due à une hausse des produits frais ;*
- *Les prix de l'énergie diminuent.*

Question 4 : Quelles décisions ou mesures le gouvernement peut-il mettre en place quand les prix augmentent fortement ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le SMIC et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.